

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LETTRE

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux archevêques et évêques du Brésil

LÉON XIII, PAPE

A Nos Vénérables Frères les archevêques et évêques du Brésil,

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

NOUS constatons avec une vive joie que Notre sollicitude paternelle et prévoyante envers votre nation a produit des résultats considérables grâce surtout à votre zèle, Vénérables Frères. Prenant pour guide en effet la Lettre apostolique publiée par Nous le 2 juillet de l'année 1894, vous avez fait en sorte, par vos soins et vos labeurs, de ranimer la piété parmi le peuple, et de remettre en vigueur l'antique discipline chez les hommes revêtus des ordres sacrés.

Nous n'ignorons pas non plus quels efforts vous avez faits pour maintenir les droits religieux qui ont subsisté des anciens ordres de ce pays, et pour faire refluer l'éclat primitif de leur institut. Avec ces religieux collaborent très fructueusement d'autres frères venus d'Europe, et dont la noble ardeur n'a hésité ni devant la longueur du voyage ni devant l'inclémence du climat, ni devant la différence des mœurs.

Aux premières congrégations viennent encore s'en ajouter d'autres, plus récemment fondées et nombreuses, que, mus par votre zèle commun, vous avez conviées soit à fonder et à diriger des collèges, soit à se consacrer aux missions, soit à remplir d'autres fonctions sacerdotales pour l'accomplissement desquelles votre clergé se trouvait en nombre trop restreint. Enfin ce Nous est un motif de consolation, et non le moindre, de savoir que chez vous les séminaires ont vu s'accroître le nombre de leurs élèves ou ont été réformés.

Ces heureux débuts et les progrès réalisés jusqu'ici nous font espérer que des fruits de salut, de plus en plus nombreux résulteront de la décision que Nous avons prise d'accroître votre hiérarchie sacrée. Cette prévision semble justifiée par votre zèle éprouvé, votre activité que Nous est connue, et aussi par le caractère pieux des Brésiliens, et leurs habitudes de dévotion.

Certains points sont cependant si nécessaires au progrès de la religion catholique qu'il ne suffit pas de les avoir traités une fois en passant ; ils demandent à être souvent rappelés et recommandés. Tel est surtout le cas en ce qui concerne les soins qu'il faut consacrer aux séminaires, car les destinées de l'Eglise sont intimement liées à l'état de ces institutions. Pour que soit renouvelée la discipline de celles-ci, Nous avons surtout à cœur de voir les jeunes gens qui donnent l'espoir qu'ils se consacreront à Dieu jouir de bâtiments séparés, suivre des règles spéciales et avoir leur manière de vivre propre. Plusieurs évêques ont déjà obtenu cet heureux résultat.

Les maisons réservées à ces élèves conserveront le titre de séminaires ; les institutions ayant pour but de former les jeunes gens aux carrières civiles seront appelées communautés ou collèges épiscopaux. Une expérience quotidienne a en effet prouvé clairement que les sémi-

naires mixtes ne répondent pas d'une façon suffisante aux desseins et à la sollicitude de l'Église. Cette vie commune avec des laïques est cause que la plupart du temps les clercs sont détournés de leur but sacré. Il convient donc que dès le plus jeune âge ceux-ci soient accoutumés au joug de Dieu, qu'ils s'adonnent avec ardeur à la piété, qu'ils se livrent au saint ministère, qu'ils se forment à la vie sacerdotale par les exemples qu'ils auront sous les yeux. Ces jeunes gens devront être de bonne heure mis à l'abri des périls, séparés des profanes, élevés suivant les règles très salutaires proposées par saint Charles Borromée, selon la pratique suivie dans les principaux séminaires d'Europe.

Ce même souci d'éviter le danger aux élèves ecclésiastiques engagera leurs directeurs à leur procurer, pour prendre leur repos, une maison de campagne, et à ne pas laisser à chacun d'eux la faculté de se rendre à son gré dans sa famille. En effet, ces jeunes gens qui ne sont pas sur leurs gardes, se trouvent exposés à beaucoup de mauvais exemples, surtout dans les fermes où existent des agglomérations d'ouvriers. Il en résulte qu'enclins aux passions de la jeunesse, les clercs sont détournés de leurs pieux projets ; ou bien, s'ils deviennent prêtres, ils seront pour le peuple des sujets de scandale.

Nous vous recommandons en conséquence très vivement une entreprise qui a été déjà tentée chez vous par plusieurs évêques, et Nous vous conseillons, Vénérables Frères, de mieux assurer dans la suite la protection du jeune clergé, en lui donnant une règle commune.

Nous ne souhaitons pas moins vivement, comme Nous l'avons déclaré ailleurs, de vous voir consacrer, avec mesure et prudence toutefois, de zélés efforts à la rédaction et à la diffusion de journaux catholiques. En effet, étant donné les habitudes de notre époque, c'est à

peine si la foule puise autre part que dans ces lectures quotidiennes, ses opinions et la règle de ses mœurs. Il est pénible de voir les gens de bien délaisser ces armes qui, maniées par les impies avec un charme trompeur, préparent une ruine déplorable de la foi et des mœurs. Vous devez donc aiguïser votre plume et faire appel à votre culture littéraire, pour que le mensonge recule devant la vérité, et pour que les esprits prévenus obéissent peu à peu à la voix de la raison et de la justice.

A ce devoir s'en rattache étroitement un autre, qui dérive de l'accès des catholiques aux affaires publiques, et de leur élection à l'assemblée législative. Les meilleures causes en effet peuvent être servies par la parole non moins que par la plume, par l'influence et par l'autorité morale aussi bien que par le talent littéraire. Il ne nous semble pas inopportun que parfois des hommes revêtus des ordres sacrés soient admis au sein de ces assemblées ; bien plus, il est permis à ces soldats et pour ainsi dire à ces sentinelles de la religion d'y défendre avec succès les droits de l'Eglise.

Mais ils doivent surtout se garder de rechercher de tels postes avec tant d'ardeur que ces ministres de Dieu paraissent obéir à une misérable ambition ou à un aveugle esprit de parti plutôt qu'au souci des intérêts catholiques. Est-il en effet chose plus indigne de leur caractère sacré que de telles luttes, qui font découler du gouvernement sur le pays des maux très funestes, la sédition et la discorde ? Que sera-ce si, s'unissant avec ardeur aux projets des mauvais citoyens, ils font une opposition perpétuelle à l'autorité constituée ?

Tous ces actes produisent parmi le peuple un scandale extraordinaire, et excitent contre le clergé beaucoup de haine. Celui-ci doit donc user avec modération du droit de vote, éviter de se faire le moins du monde suspecter

d'ambition ; il lui faut remplir prudemment les charges publiques et ne jamais s'écarter de l'obéissance due à l'autorité suprême.

Il Nous a plu de nouveau, Vénérables Frères, de vous exhorter à user des procédés grâce auxquels vous pourriez pourvoir opportunément chez vous à la prospérité de l'Eglise. Et plutôt au Ciel que les ressources ne fissent pas défaut à vos excellentes intentions, et que des embarras pécuniaires ne vinsent pas se mettre en travers de la réalisation de vos louables desseins. Le budget de l'Etat, en effet, ne fournit plus comme jadis des allocations, soit à vous, soit aux collègues des chanoines, soit aux séminaires, soit aux cures, et ne subvient plus à la construction des édifices sacrés. Il ne vous reste, en quelque sorte, qu'un seul appui : la libre générosité populaire. Sur ce point, toutefois, il est une chose qui Nous dispose grandement à l'espérance : à savoir la noblesse d'âme dont est coutumier le peuple brésilien, et sa facilité aux largesses, principalement à celles qui permettent au donateur de bien mériter de l'Eglise. Cette qualité des Brésiliens, Nous l'avons louée dans Nos Lettres mentionnées plus haut, lorsque, faisant allusion aux nouveaux diocèses qu'il faut doter, et qui se trouvent les plus pauvres, Nous avons dit que Nous n'avions rien à prescrire, que Nous avions assez de confiance dans la piété et la religion du peuple brésilien, et que le concours de ce dernier ne manquerait pas aux évêques, Nous vous proposerions volontiers en exemple l'affectueuse libéralité dont les fidèles de l'Amérique du Nord font preuve à l'égard de leurs évêques, de beaucoup plus nombreux, et aussi des collègues, des écoles catholiques et des autres pieuses institutions, si votre propre nation ne fournissait déjà en abondance des exemples de ce genre, et de magnifiques. Que l'avenir n'oublie jamais

tous ces temples remarquables que vos ancêtres ont pris soin de construire, tous ces monastères qu'ils ont dotés, tous ces grandioses monuments de leur piété et de leur bienfaisance qu'il vous ont laissés.

Il est plusieurs manières de subvenir aux nécessités de l'Eglise. Sur le nombre, Nous considérons comme très utile celle qui consiste à créer, dans chaque diocèse une caisse où, chaque année, les fidèles déposeraient leurs aumônes, lesquelles seraient recueillies par des personnes de l'un et de l'autre sexe choisies parmi les plus distinguées, avec le consentement et sous la direction des curés. Il importe d'ailleurs que le rôle de ceux-ci soit prépondérant dans ces largesses ; résultat qu'ils obtiendront excellemment, s'ils veulent bien céder quelque chose des revenus assurés, souvent très larges, dont ils jouissent, et s'imposer pour ainsi dire une taxe sur leurs revenus incertains.

Une aide non moins importante peut être fournie aux évêques peu fortunés par les monastères et les pieuses confréries dont les ressources sont plus que suffisantes. En outre, ce sera contribuer au bien commun, avec plus de justice, que de destiner à la caisse diocésaine les sommes non médiocres ordinairement consacrées à des spectacles profanes par les dites confréries. Enfin s'il est des personnes, particulièrement comblées des biens de la fortune qui désirent, selon la louable coutume de leurs ancêtres, introduire dans leur testament des libéralités, soit en faveur de pieuses associations, soit de bonnes œuvres quelconques, Nous les exhortons vivement à se souvenir de faire une part aux évêques, afin que ceux-ci, mieux pourvus de ressources, puissent mieux sauvegarder les intérêts de l'Eglise et leur propre dignité.

Nous avons plaidé votre cause, Vénérables Frères,

Nous que l'injustice des temps oblige à demander plus assidûment l'aumône de Saint-Pierre. Du reste, pour vous ranimer, songez avant tout à la confiance qu'il faut placer en Dieu, « puisque c'est lui qui prend soin de nous » (1), et repassez dans votre esprit ces paroles de l'Apôtre : « Celui qui fournit la semence au semeur fournira du pain pour manger et multipliera votre semence ; et votre justice accroîtra l'accroissement de la moisson (2). »

Quant au clergé et au peuple, pour la direction desquels l'Esprit-Saint vous a faits évêques, qu'ils évoquent le spectacle de cette libéralité primitive des croyants, dont la foule « n'avait qu'un cœur et qu'une âme » (3), ces croyants qui, bien plus soucieux de la sainte Société de l'Eglise que de leurs propres biens, « vendaient ce qu'ils avaient et, apportant le prix de ce qu'ils avaient vendu, le déposaient aux pieds des apôtres » (4). Qu'ils se souviennent des paroles de saint Paul, dont nous leur recommandons la pressante éloquence : « Nous vous supplions, Frères, de connaître ceux qui travaillent au milieu de vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous conseillent, afin que vous leur fassiez une plus large place dans votre charité, à cause de l'œuvre qu'ils accomplissent (5). »

En attendant, comme augure des bienfaits célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons bien affectueusement dans le Seigneur, à vous, vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, Pape

(1) I Petr. V, 7. (2) II Cor. IX, 10. (3) Act. IV, 32.

(4) Act. IV, 34-35. (5) I Thess. V, 12-13.

UN CONGRÈS
EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

Le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, avait fait part au Souverain Pontife du dessein qu'il a formé de réunir l'an prochain dans cette ville un congrès en l'honneur de la sainte Vierge. Son Eminence a reçu de Léon XIII une lettre qui contient de vifs éloges concernant le projet lui-même, et à l'adresse de la ville qui peut s'appeler la cité de Marie.

Voici la lettre du Saint-Père :

« A Notre cher Fils Pierre Coullié, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de la Sainte-Trinité du mont Pincio, archevêque de Lyon, à Lyon.

LÉON XIII, PAPE

« Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Parmi les villes catholiques, celle de Lyon se distingue par des titres de gloire nombreux et éclatants. Mais il en est deux surtout, et de très précieux, que cette cité revendique à bon droit : l'un consiste dans l'ardeur de sa charité chrétienne, l'autre dans sa piété envers la puissante mère de Dieu.

« Nous n'avons rien à dire aujourd'hui de sa charité, car Nous l'avons louée ailleurs, et proposée en exemple aux autres fidèles. Mais sur le sommet du mont qu'

porte le nom de Fourvière s'élève un sanctuaire très célèbre qui témoigne de la piété de vos ancêtres envers la Vierge leur protectrice. Il montre aussi de la façon la plus évidente que cette piété que vous avez reçue en héritage, demeure parmi vous vive et florissante.

« Dans ce sanctuaire siège la Vierge très auguste, toujours prête à défendre votre cité ; la, dans les temps critiques, vos concitoyens cherchent un refuge et une consolation. Etant donné ces manifestations de la volonté commune, aucune ville ne saurait être mieux choisie pour la réunion d'un Congrès en l'honneur de Marie. Il n'en est pas où l'on puisse espérer qu'une assemblée de ce genre puisse tenir des assises plus magnifiques et plus solennelles.

« C'est pourquoi Nous approuvons très volontiers votre dessein, dont nous avons eu connaissance avec un très grand plaisir. Nous vous en félicitons et vous exhortons à le poursuivre.

« Et afin que la Vierge elle-même daigne sourire à cette entreprise, et la favorise libéralement des grâces célestes, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, très cher Fils, à vous et à tous ceux qui collaborent à l'organisation du congrès, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 12 septembre de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

« LÉON XIII, Pape. »

DISCOURS DU PAPE

Aux pèlerins ouvriers français, le 23 septembre

« Très chers fils,

 'EST pour Nous une grande joie de vous revoir une fois encore ramenés ici par l'élan spontané de votre filial amour, et de trouver dans vos rangs les pèlerins de la pénitence qui reviennent de Jérusalem. Ils se sont joint à vous pour Nous rendre hommage, après avoir vénéré, sous la conduite des si distingués Pères de l'Assomption, les terres sanctifiées par la vie et la mort du Rédempteur.

« Notre joie s'est encore accrue, en entendant les paroles que vous venez de Nous adresser. Celui qui parlait en votre nom offre aux patrons chrétiens un rare exemple de bonté et de sagesse ; depuis de longues années vous saluez en lui, plus qu'en nul autre, l'ami vigilant, soucieux de tous vos véritables intérêts.

« En fils tendrement dévoués, après avoir témoigné à Dieu votre reconnaissance de Nous avoir, dans sa bonté, prolongé le bienfait de la vie, vous revenez sur ce que Notre paternelle sollicitude Nous a inspiré pour relever, suivant les règles de la justice et de la charité, la condition morale et matérielle des ouvriers.

« Notre plus grand désir en effet, c'est de bien faire voir dans l'Eglise la véritable mère des peuples. Son affection n'a point de limites : elle guide les âmes vers le ciel par le chemin de la foi et de la vertu ; mais en même temps elle n'a garde de dédaigner sur cette terre les intérêts du temps ; elle les sanctifie, lorsqu'elle ennoblit le travail des humbles et qu'elle incline à faire du

bien la puissance des plus élevés. S'il s'agit de maintenir l'ordre social, dans la diversité des classes, seule elle a le secret d'assurer, même ici-bas, autant que c'est possible, la félicité de tous.

« Continuez donc, très chers fils ; montrez un empressement tout spécial à rester fidèles aux exhortations, aux conseils, aux prescriptions que Nous ne Nous laissons point d'adresser à la noble France, qui sont la preuve de Notre affection particulière pour elle, et que, ces jours derniers, Nous venons de confirmer dans une nouvelle Encyclique à votre clergé.

« Unissez-vous étroitement sur le terrain religieux et social, dans l'obéissance à vos évêques, pleins de confiance à l'égard de vos patrons chrétiens ; et travaillez tous d'accord au bien général, à la paix et à l'harmonie entre toutes les classes, condition essentielle du bonheur des peuples et de la prospérité des nations. Pour être dignes de votre titre de vrais ouvriers catholiques, usez de la puissance de l'exemple et de la parole pour ramener à Jésus-Christ ceux qui, dans votre cher pays, se sont pour leur malheur éloignés du Maître adorable.— C'est ainsi que vous pourrez consoler Notre vieillesse : c'est ainsi que vous pourrez, en ce qui vous concerne, concourir à détourner les calamités sociales qui menacent l'avenir.

« Et maintenant, portez une fois de plus à vos compatriotes le souvenir du Père commun des fidèles. Portez-leur l'assurance de Notre constant amour ; et comme gage des grâces de choix, recevez la bénédiction que Nous vous accordons de cœur à vous tous ici présents, à vos familles, à vos amis, et à la France entière. »

LETTRE PASTORALE DE MGR PAUL BRUCHESI**Archevêque de Montréal****A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Mgr Ignace Bourget**

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Bien chers frères,

LE 30 octobre 1799 naissait, à la Pointe-Lévis, Mgr Ignace Bourget, second évêque de Montréal, et plus tard archevêque titulaire de Martianopolis. Il nous paraît impossible de laisser passer inaperçu le centième anniversaire d'un pareil événement.

Un comité s'est formé dans le but d'élever un monument à l'illustre prélat, dont la mémoire est restée, au fond de tous les cœurs, en si vivé et profonde vénération.

Le projet d'honorer ainsi celui que la Providence avait si visiblement élu pour en faire l'instrument de ses desseins sur le diocèse de Montréal, a reçu notre plus entière approbation et l'appui de notre encouragement. Nous avons été heureux d'inscrire notre nom en tête de la liste des souscripteurs.

Elever des statues aux grands hommes, c'est, en effet, pour la postérité une manière efficace de leur témoigner son admiration et de conserver leur souvenir. Et à une époque où l'on prodigue le bronze et le

marbre, il serait malheureux que l'Église de Montréal n'eût pas, pour une de ses gloires les plus hautes et les plus vénérables, l'hommage que l'on rend quelquefois trop facilement même à des médiocrités d'un jour.

Après avoir approuvé, béni et encouragé, avec toute l'effusion de notre âme, le projet d'un monument digne de l'auguste pontife que fut Mgr Bourget, nous venons aujourd'hui, bien chers frères, faire appel à votre générosité en faveur de ce pieux mouvement de reconnaissance publique.

L'érection d'une belle et riche statue sur le parvis de la cathédrale de Montréal, si chère au cœur de Mgr Bourget, est désormais chose décidée. Notre artiste canadien, M. Hébert s'est déjà mis à l'œuvre ; et nous pouvons l'espérer, son travail, inspiré tout à la fois par un vif sentiment de patriotisme et de religion, répondra au vœu général de voir glorifier, comme il le mérite, le plus grand de nos évêques.

Si nous entreprenons d'évoquer ici à vos yeux la noble figure de Mgr Bourget ; si nous vous parlons des vertus et des œuvres de celui qu'un représentant du Saint-Siège (1) appelait naguère l'Athanase du Canada, et que le peuple aimait à surnommer un second saint Vincent de Paul, un second saint Charles Borromée, ou plus simplement et plus éloquemment peut-être, *le saint évêque*, ce n'est pas que nous entretenions le moindre doute sur l'empressement de votre concours. C'est plutôt dans l'intention de raffermir vos sentiments de filiale gratitude et de satisfaire, en même temps, au persistant désir que nous avons éprouvé, dès notre élévation sur le siège de Montréal, de rendre un public hommage de vénération à l'artisan principal de la magnificence de nos œuvres diocésaines.

Oui ! la parole qu'un historien protestant disait des évêques de France, pour résumer leurs travaux apostoliques, peut s'appliquer aussi à Mgr Bourget. C'est bien lui, en toute réalité, qui a fait le diocèse de Ville-Marie.

(1) Mgr Smeulders.

Culte profond de la vraie doctrine catholique, pur éclat de la liturgie romaine, union intense et relations constantes avec le Saint-Siège ; ô force et gloires de l'Eglise de Montréal ! nous vous devons à Mgr Bourget. Inappréciables bienfaits du ciel, — par l'étude assidue des divines écritures et des saints Pères, il a compris vos vertus sanctifiantes ; il vous a désirés dans ses longues veilles au pied des autels ; il vous a rapportés de ses nombreux pèlerinages au centre de l'unité chrétienne.

Fertile et providentielle germination de paroisses, heureux accroissement des vocations ecclésiastiques et des pratiques du zèle sacerdotal, missions instituées dans nos campagnes et jusque dans les chantiers les plus reculés, érections de confréries et fondations d'associations catholiques, établissement de pèlerinages qui subsistent encore ; nouveaux bienfaits et nouvelles grâces ! c'est aussi à Mgr Bourget que nous vous devons. Œuvres de bénédiction, œuvres de salut, il vous a engendrées dans le feu dévorant de son zèle et de sa piété, après vous avoir entrevues sans doute dans ces clartés surnaturelles dont Dieu favorise quelquefois les saints.

Asiles bénis d'éducation pour l'enfance, foyers abondants d'instruction pour la jeunesse, retour si longtemps désiré des religieux qu'on avait expulsés du Canada, introduction bienfaisante dans ce diocèse de nombreux ordres religieux d'hommes et de femmes, multiples fondations de communautés religieuses aujourd'hui si florissantes, magnifique et prodigieuse floraison d'œuvres de charité et de préservation, hospices ouverts à tant de misères physiques et morales ; tous ces bienfaits d'un ordre non moins élevé, qui constituent l'honneur le plus pur de l'Eglise de Montréal ; qui ont fait, on l'a dit souvent, de notre ville métropolitaine, la Rome de l'Amérique, et de ce diocèse l'un des plus prospères et des plus beaux du monde ; tous ces dons de la munificence céleste, nous en sommes redevables encore à Mgr

Bourget, à son énergie, à sa fermeté, à son inaltérable confiance en Dieu, à sa charité sans borne.

Et chacune de ces œuvres de bienfaisance et d'éducation, Mgr Bourget, dans son zèle apostolique, en pressait l'expansion au sein des diocèses avoisinants et jusqu'au milieu des populations lointaines de Manitoba, du Nord-Ouest, des Etats-Unis et la Colombie-Anglaise. Nous venons de visiter ces contrées, bien chers frères, et c'est avec une vive et profonde émotion que nous y avons admiré l'épanouissement merveilleux et l'impérissable durée des institutions de charité ou d'enseignement, établies là-bas par les prêtres, les religieux et les religieuses du diocèse de Montréal :

Les sœurs de la Saints-Noms de Jésus et de Marie, les sœurs de la Providence, de Miséricorde et de Sainte-Anne, toutes communautés fondées par Mgr Bourget ; les sœurs Grises et les sœurs de la Congrégation, les oblats de Marie et les jésuites, autant d'ordres qui ont été appelés au Canada ou puissamment favorisés par le vénérable évêque, accomplissent dans ces régions des prodiges de dévouement et d'abnégation, qui frappent d'admiration les protestants eux-mêmes.

Quelle activité, bien chers frères, quelle fécondité pendant ces quarante-sept ans d'épiscopat ! L'esprit en reste confondu, surtout quand on se rappelle que cet homme, si faible de constitution, si frêle de tempérament, fut toute sa vie en butte à des infirmités continuelles.

Vraiment, au milieu de ces occupations qui étonnent par leur multiplicité, au milieu de ces entreprises traversées la plupart par tant d'obstacles et tant de luttes, Mgr Bourget, comme les grands saints, devait être soutenu par une grâce spéciale. Il est permis de le penser, l'Esprit Saint mettait ses complaisances à seconder les efforts d'un évêque si parfaitement selon le cœur de Dieu !

L'honorer, perpétuer sa mémoire, n'est-ce pas, par conséquent, reconnaître et bénir en lui cette action surnaturelle ?

Et comme l'abondance des grâces se proportionne aux mérites de l'âme à qui elles sont destinées, lui ériger un monument, ce sera proclamer aussi, dans un langage impérissable et compris de tous, que cet apôtre si puissant en œuvres et comblé de faveurs célestes, n'a jamais cessé un seul instant de pratiquer les plus admirables vertus.

La présence de Dieu respirait dans toutes ses paroles, dans toutes ses démarches, mais reluisait spécialement en lui à l'occasion des fonctions saintes. Quel spectacle ! quelle dignité ! quelle religion ! s'écriaient les fidèles, en le voyant apparaître dans la majesté des vêtements pontificaux, ou même accomplir les plus humbles rites sacrés.

La nuit, seul dans le silence des églises, caché dans les ténèbres, combien de fois n'a-t-il pas été surpris à faire son chemin de la croix, en se traînant sur les genoux d'une station à l'autre.

On affirme même que l'ardeur de son amour s'éleva parfois jusqu'à une sorte de ravissement, quand il offrait la sainte victime ou qu'il prolongeait ses visites aux divins tabernacles.

Souvent, dit-on, son grand esprit de foi le fit aller, le soir, allumer à la lampe du sanctuaire, la bougie qui devait l'éclairer pendant la composition de ses mandements et de ses lettres pastorales.

Si forte était son union avec le Vicaire du Christ, son cœur battait si bien à l'unisson de celui du Saint-Père, qu'il eut, comme d'instinct, à plusieurs reprises, une prévision, singulièrement nette et lumineuse, des plus graves enseignements émanés de l'immortel Pie IX.

Aussi, comme son âme a tréssailli de bonheur quand il eut à donner son *placet* à la définition solennelle de l'infailibilité pontificale ! Comme il était heureux et souriant de fierté paternelle, le grand évêque, au jour inoubliable, où il bénissait les zouaves pontificaux agenouillés, avant le départ, dans l'église Notre-Dame.

Cette pensée de Rome le poursuit partout ; elle semble animer chacune de ses entreprises.

Une effroyable catastrophe vient fondre sur Montréal. L'incendie de 1852 détruit de fond en comble, avec une grande partie de la ville, la cathédrale et l'évêché.

Après avoir prodigué aux malheureuses victimes les soins d'une charité dont la tendresse émeut jusqu'aux larmes, l'évêque s'oublie. Le palais épiscopal, il ne songe pas à le relever de ses ruines. Mais à la pompe des cérémonies du culte, il faut un temple, une nouvelle église cathédrale. Saint-Pierre de Rome apparaît alors à ses yeux. Sa cathédrale en sera l'image, la copie fidèle. Ce rêve dissipe toute hésitation du fond de son âme. Il en est fortifié ; et malgré les longs retards, les contrariétés de toute nature, il poursuivra jusqu'à la fin l'exécution de ce projet grandiose, destiné à symboliser l'attachement du pasteur et des ouailles envers le Saint-Siège.

À l'heure de la mort, une des suprêmes préoccupations du bien aimé pontife fut, en effet, la reprise des travaux interrompus de la cathédrale. Mgr Fabre et les prêtres qui l'entouraient alors de leur sollicitude affectueuse, ont gardé souvenir de l'accent prophétique avec lequel cette voix mourante annonça que la cathédrale de Saint-Jacques-le-Majeur s'achèverait bientôt.

Mais si ce superbe édifice est une preuve du culte de Mgr Bourget pour Rome et de son zèle pour la gloire des temples du Seigneur : nous nous plaisons à le dire, il révèle également un autre aspect de cette âme d'apôtre, si largement ouverte à toutes les nobles aspirations.

Après l'incendie de 1852, une scission entre les éléments divers qui composaient la population de Montréal, menaçait de se créer. Il y avait danger de voir la plus importante ville du Canada se diviser en deux groupements d'origine et de tendances hétérogènes, de langue et de religion différentes. C'eût été un exemple funeste et un grand malheur pour tout le pays ! La paix, l'union et la concorde en eussent certainement souffert.

Mgr Bourget fut le premier à comprendre toute la gravité du péril ; et son patriotisme lui inspira de le conjurer, en établissant la cathédrale et l'évêché au centre futur de la ville, et en y créant par là même un foyer d'union, dont les salutaires rayonnements ne pourraient jamais plus être circonscrits.

“ Dans sa carrière, toute marquée du cachet de la grandeur, disait Mgr Taché, rien ne m'a plus frappé que cet acte de patriotique sagacité de Mgr Bourget. Il m'a confié les raisons qui l'avaient déterminé à une démarche si peu comprise dans le temps, et même amèrement critiquée ; elles m'ont paru d'un ordre si élevé, si au-dessus de ce que l'homme ordinaire conçoit, que je me suis dit : Oh ! qu'il est grand ! qu'il est héroïque ! quel acte inspiré ! ”

Eglise et Patrie, ce ne sont pas les causes uniques auxquelles Mgr Bourget ait dévoué ses constants labeurs.

Le pasteur découvrait-il quelque abus ou quelque scandale, avait-il pressenti quelque part un péril pour le salut des âmes confiées à sa garde, ou une manœuvre contraire aux intérêts de la religion ; sans retard, il invoquait pieusement le secours de la très sainte Vierge. Dans le jeûne, les veilles et les mortifications, il appelait sur lui les lumières du ciel. Et puis il ne s'arrêtait point devant les obstacles, il ne se permettait point de repos qu'il n'eût terrassé l'erreur et déraciné le vice. Le sentiment du devoir lui donnait alors une persévérance inébranlable, une force extraordinaire.

Quelques-uns ont pu s'étonner de l'ardeur de son zèle, ou craindre que l'apôtre ne tînt pas assez compte de certains intérêts d'ordre inférieur ; personne n'a jamais trouvé en défaut ni sa sagesse, ni sa clairvoyance, ni sa charité.

Tous ceux qui ont approché Mgr Bourget, tous ceux qui l'ont connu, ne sont-ils pas unanimes d'ailleurs à louer en lui un inépuisable fonds de charité et de mansuétude ? Combien de fois des âmes prévenues se sont senties éprises d'admiration, après un entretien de

quelques secondes avec l'aimable pontife ! Autant il se montrait ferme vis-à-vis du vice et de l'erreur, autant il était tendre et compatissant à l'égard des personnes, sans acception de fortune ou de condition sociale.

Par l'inclination de la grâce cependant, il se portait de préférence, avec un irrésistible attrait, vers les plus humbles et les plus malheureux.

Rien n'était beau comme de le voir interrompre ses travaux les plus importants pour enseigner le catéchisme aux enfants, ou leur expliquer l'évangile du dimanche ! C'était, par-dessus tout, un objet de ravissement que de le voir répandre avec profusion les trésors de sa miséricorde au milieu des épidémies, au sein des hôpitaux et des prisons, dans tous les asiles consacrés à la souffrance ou au repentir !

Si sa charité fut grande, que dire, à en juger par les traits suivants, de son esprit de mortification et d'humilité.

On raconte que Mgr Bourget revenait de Kingston. " Il perd son passage à Cornwall ; quatre lieues le séparent de la station à laquelle il lui faut parvenir. Que fera-t-il ? Il est sans argent, il n'a pas même la moindre pièce de monnaie dont n'est pas toujours dépourvu le dernier des pauvres. A la manière des apôtres qui ont tout quitté, le saint évêque se met à cheminer, faisant à pied sa route de quatre lieues, priant et bénissant Dieu. Et quand il arrive à Montréal à dix heures du soir, il est depuis quatre heures du matin sans avoir encore pris de nourriture. "

" Les emplois les plus bas lui offraient un charme indicible, il s'y prêtait avec un vrai bonheur. Et s'il est un spectacle attendrissant, c'est celui du grand prélat quittant la nuit sa chambre épiscopale, descendant dans la cour pour fendre du bois et emportant ce bois dans ses bras, afin de réchauffer l'appartement de son serviteur malade (2) ! "

(2) M. Colin. — *Oraison funèbre.*

Mais c'est le secret des saints de trouver toujours de nouveaux progrès à réaliser dans l'œuvre de leur sanctification. Mgr Bourget qui s'est dépouillé de tout, craint de ne s'être pas assez complètement dépouillé de lui-même. Il veut se démettre de sa fonction d'évêque, descendre au rang des inférieurs, et n'avoir plus qu'à obéir. Le Souverain-Pontife accepte sa démission ; et le vieillard, épuisé par les longs travaux et les privations de tout genre, se retire à la résidence Saint-Janvier.

Enfin, il pourra satisfaire ses desirs les plus ardents ; ensevelir davantage sa vie dans la solitude, le recueillement et la prière ; s'enfoncer plus profondément dans le sein de Dieu avec Jésus-Christ. Il pourra se préparer à la plus importante des choses que nous avons à faire en cette vie, à bien mourir.

Sa mort fut celle d'un saint ! ses funérailles furent un triomphe ! jamais Montréal n'a vu pompe funèbre si grandiose ni si touchante ! On peut se rappeler avec émotion ces souvenirs ; on ne tente pas d'en faire le récit.

Bénédissons donc le Seigneur, en silence, de la gloire qu'il accorde à ses grands serviteurs. Bénédissons-le pour l'universelle réputation de sainteté dont Mgr Bourget a joui pendant sa vie, et qui n'a fait que croître après sa mort. Et sans prévenir en rien les décisions du seul tribunal compétent en ces matières, qu'il nous soit permis d'espérer que cette glorieuse survivance sera consacrée un jour par le jugement infaillible de l'Eglise.

En attendant, bien chers frères, nous en avons la conviction et le plus vif désir, à l'occasion du centenaire de la naissance de Mgr Bourget, vous aimerez à lui manifester votre religieuse admiration, en contribuant de grand cœur à l'érection du monument dont s'enrichira bientôt la cathédrale de Montréal, où l'illustre prélat a voulu dormir son dernier sommeil au milieu de ses vénérés frères dans l'épiscopat.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 26 octobre 1899.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, ptre,
Chancelier.

UN DOCUMENT DU II^e SIECLE DE L'EGLISE

NOUS lisons dans l'*Osservatore Romano* :
Le nouveau patriarche syrien d'Antioche, S. E. Mgr Ephrem Rahmani, prélat d'une grande science et infatigable en ses recherches dans les bibliothèques orientales, vient de découvrir dans la bibliothèque métropolitaine de Mossoul un manuscrit intitulé : le *Testament de Notre Seigneur*, suivi d'un autre portant ce titre : *Les ordres et commandements du Seigneur*. Il a aussi trouvé d'autres manuscrits, dont un du huitième siècle, à la bibliothèque de Paris.

Le premier de ces manuscrits nous décrit l'organisation de l'Eglise en Syrie au deuxième siècle. Sans discuter ici la question d'authenticité, voici ce qui ressort du *Testament du Seigneur* :

La liturgie est encore célébrée le samedi, le lendemain est jour de jeûne. Le sacrifice de la messe, plus court qu'aujourd'hui, se compose de proclamations faites par le diacre, de préfaces, des paroles de la consé-

cration, de l'action de grâce et de la distribution de la sainte Eucharistie faite par le diacre.

Tous les fidèles récitent des prières à des heures établies, le matin et le soir, tant dans leurs maisons qu'à l'église quand ils peuvent s'y réunir. Les jours de liturgie au service religieux, les fidèles se réunissent à l'église avant l'aurore (ce qui se lit aussi dans la lettre bien connue de Pline à Trajan.)

La consécration des évêques est faite par un seul prélat, et les autres évêques sont seulement témoins de l'élu. Les sous-diacres passent après les « lecteurs » ce qui nous fait remonter plus haut que saint Cyprien. Les veuves ont une place réservée, après les diacres. Elles reçoivent la bénédiction de l'évêque et doivent réciter des prières spéciales. Elles sont, en un mot, comme les religieuses de l'époque.

Les évêques et les prêtres sont tenus au célibat, et pour s'aider à l'observer parfaitement ils doivent s'abstenir de viande et de vin.

Le symbole des apôtres se trouve parmi les demandes que l'évêque adresse à ceux qui se présentent pour être baptisés.

Le rite de l'extrême onction est à peu près identique à celui d'aujourd'hui, et l'on trouve la formule de la bénédiction de l'huile pour ce sacrement.

Voici un détail qui donne une idée de l'antiquité du document. Dans la distribution des places dans l'église, le manuscrit attribue une place spéciale à ceux qui ont reçu de Dieu le don de révélation, le pouvoir de guérir les maladies et le don des langues, dons qui avaient disparu quand vint le temps de saint Irénée. Or la liturgie a une prière pour que Dieu confirme les fidèles dans ces dons.

Le travail du patriarche syrien sera publié prochainement à Leipzig chez l'éditeur catholique M. Drugulin.

L'UNION DE PRIÈRES

Extrait d'une récente Lettre Pastorale de Mgr l'Évêque
de Valleyfield

Il est une association que nous désirons vous recommander très spécialement, parce que, soit dans le nom qu'elle porte, soit dans l'objet qu'elle poursuit, soit dans les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre, elle semble réaliser, pour ceux qui en font partie, et condenser en quelque sorte en eux, - tout ce que comporte d'une manière générale la *communio des saints*. Nous voulons parler de l'*Union de prières et de bonnes œuvres*. Déjà ce seul titre vous fait connaître ce dont il s'agit ; offrir, en les mettant en commun, des prières, dont l'efficacité augmente avec le nombre de personnes qui les font, selon la parole de Notre Seigneur : *si deux ou trois se groupent pour prier mon Père en mon nom, je serai au milieu d'eux* (1) ; car c'est surtout dans les choses spirituelles que l'union fait la force et que le *frère aidé par son frère devient comme une tour inexpugnable* ; faire des œuvres dont le mérite est donné d'avance pour le secours du prochain, à cause du besoin actuel dans lequel il se trouve, mais pour recevoir ensuite de son heureux protégé, un secours d'autant plus fort et plus précieux.

Par son objet, l'*Union de prières* cimente d'une façon admirable le lien de charité entre ses membres ; chacun à son tour est soutenu au moment suprême par la piété de tous ses frères qui chaque jour donnent une prière-

(1) Math. XVIII, 20.

spéciale à celui qui le premier partira de cette vie. N'est-il pas consolant, nos très chers frères, pour un agonisant, de savoir et de se dire que des milliers de personnes, membre comme lui de la même association, prient d'une manière spéciale pour lui et le soutiennent dans ses luttes dernières. Obtenir pour chacun, la grâce d'une bonne mort, c'est là ce que veut de prime abord l'*Union de prières*. Vous voyez par là, nos très chers frères, combien se font illusion ceux qui estiment que l'*Union de prières* n'est que pour les pauvres, qu'elle peut être à bon droit dédaignée par les riches, parce que ceux-ci ont ce qu'il faut pour se ménager les honneurs d'une sépulture convenable. C'est sans doute un très grand soulagement, pour ceux qui sont privés des biens de ce monde, d'être assurés de voir leur dépouille mortelle honorée par de dignes funérailles ; et à ce point de vue, l'*Union de prières* constitue par elle-même un immense acte de charité pour les pauvres. Mais, pas plus que les pauvres, souvent même moins qu'eux, les riches ne sauraient de gaieté de cœur se priver pour leurs moments suprêmes, des secours et des consolations donnés par les prières des fidèles.

Dans la sépulture elle-même, ce qui profite le plus au défunt ce n'est pas le déploiement des pompes funèbres, ni même la présence distraite d'un nombre considérable de personnes, mais bien le concert de supplications qui s'élève vers le ciel en faveur du défunt ; c'est là encore ce que font les associés de l'*Union de prières* ; ils prient Dieu, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et des saints, pour le membre décédé ; puis le saint sacrifice est offert par tous, puisqu'il est le fruit des offrandes communes, et c'est au nom de toute l'association, et non pas seulement sur la demande de quelques parents, d'une famille isolée, que le prêtre monte

à l'autel et offre, en faveur du défunt, la divine victime; et chaque année, dans l'octave de la fête de tous les saints, c'est encore au nom et par les offrandes de tous les associés qu'un service est célébré pour tous les membres décédés. Enfin, selon que le comportent les règles de l'*Union de prières*, ses membres continuent à prier, à offrir des mérites, et surtout à gagner des indulgences, pour le soulagement des âmes du purgatoire, et par là se rendent propices ces saintes âmes qui, entrant au ciel, et restant toujours en communion avec leurs bienfaiteurs vivants, deviennent leurs protectrices attirées.

N'y a-t-il pas là, nos très chers frères, de quoi vous inciter à faire partie d'une association qui vous offre, même durant cette vie, de si grands avantages, et cela d'autant plus que les conditions en sont très faciles, mises à la portée de chacun ; que faut-il en effet ? inscrire son nom sur les registres de l'*Union de prières* ; verser une contribution annuelle tellement modique que, sauf de très rares exceptions, on n'arrive jamais à donner autant que l'on reçoit, bien que l'on puisse, par l'intention transformer cette contribution en aumône pour les bonnes œuvres ; faire exactement les actes de piété prescrits, s'unir d'esprit et de cœur aux prières de tous les membres, et autant que possible assister aux funérailles des associés.

Vous le voyez, nos très chers frères, l'*Union de prières*, accessible à tous, tend à accentuer dans les âmes, à rendre plus actives et plus fécondes, les relations créées et maintenues dans toute l'Eglise par la *communion des saints*; elle prépare à ses membres, pour le temps propice, un appui spécial dont ils auront tous un grand besoin ; elle prodigue aux familles dans les tristesses du deuil, d'ineffables consolations.

DECRETS ET SOLUTIONS

S. C. DE L'INQUISITION

Pour renouveler le consentement matrimonial, il faut en connaître la nullité.

(Décret du 8 mai 1899).

La sage-femme ne peut baptiser l'enfant que s'il y a danger probable de mort.

(Décret du 11 janvier 1899).

S. C. DU CONCILE

Celui qui transmet des honoraires de messes ne doit pas bénéficier du change.

(Décret du 21 novembre 1890).

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — *Nominations pontificales.* — Par billet de la Secrétairerie d'Etat, le Saint-Père vient d'élever son camérier participant, Mgr Ferdinand de Croy, au rang de prélat domestique et de le nommer en même temps conseiller de la nonciature apostolique de Vienne.

Simultanément et pour remplacer Mgr de Croy au poste de camérier secret participant, le Saint-Père vient d'y nommer par billet de la Secrétairerie d'Etat, M. l'abbé Richard Sanz de Samper, qui reçoit par le fait le titre de monseigneur.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus

THE CATHOLIC CHURCH, and the Marriage Ties, by James Cardinal Gibbons, Archbishop of Baltimore, Md. 1899.

(The Catholic Truth Society, Buffalo, N.-Y.)

PANEGYRIQUE DU B. INNOCENT V, Pape, par M. le Chanoine Lobbedey, Vic. Gén. de Cambrai—Imprimerie Fernand et Paul Deligne, Cambrai, 1899.

HISTORICAL SKETCH of N. D. Church of the Assumption, B. V. M., Redford, N.-Y., by Rev. E. C. Laramée, 1899.

DIALOGUES sur le Catéchisme de Québec, à l'usage des jeunes filles, par l'abbé Luche, P. S. S. Cadieux & Derome, Montréal, 1899.

L'UNITÉ DE LA PRONONCIATION DU LATIN. Rome, via Merulana. Lettre de S. Em. le cardinal vicaire :

« Du Vicariat, le 15 novembre 1896.

Le petit opuscule *l'Unité de la prononciation du latin* renferme en soi beaucoup de substance.

Les raisons d'adopter la prononciation romaine y sont très bien développées.

Les moyens indiqués pour arriver à l'unité de la prononciation latine sont pratiques.

Qu'ils soient appliqués avec fermeté et mesure et l'unité justement désirée sera faite. » L. M. Card. Vicaire.

DISPUTATIONES THEOLOGICAE, seu *Commentaria in Summam Theologicam D. Thomae*.

I. DE CREATIONE.

II. DE DEO UNO ET TRINO.

III. DE REPARATIONE post lapsum per gratiam et virtutes.

IV. DE INCARNATIONE VERBI.

Auctore Aloisio-Adulpho Paquet, sacrae theologiae doctore et professione in Universitate Lavallensi.

Quebeci extypographia Fratrum Demers.

Cet ouvrage entrepris avec les encouragements particuliers de Son Em. le Card. Satolli et de S. G. Mgr Bégin, a pour but de vulgariser la doctrine de saint Thomas en la mettant à la portée de ceux qui ne peuvent aborder les grands commentaires de la *Somme théologique*.

Le Card. Satolli et Mgr Lorenzelli (aujourd'hui nonce à Paris) ont, dans plusieurs lettres, apprécié favorablement l'ouvrage pour sa clarté, sa précision, son esprit franchement thomiste.

Mgr Bégin, dans une circulaire au clergé (7 janv. 1898), écrivait : « Monsieur l'abbé L. A. Paquet, professeur de dogme, vient de publier un nouveau volume de théologie dogmatique. Dans ce troisième volume, il traite de la grâce et des vertus, avec cette supériorité de talent et de savoir qu'on s'est plus à proclamer partout, même à Rome, et qui ont fait la fortune des deux premiers. Je vous exhorte fortement à en faire l'acquisition et ensuite une étude approfondie. De la solidité de votre science théologique dépendra la solidité des enseignements que vous avez à donner à votre peuple. Je nourris l'espoir de voir cet ouvrage adopté comme manuel dans les grands séminaires ; c'est un vœu qui a déjà été formulé par d'éminents théologiens romains. »

Nous sommes heureux de savoir que cet ouvrage commence à se répandre au dehors, en France et particulièrement à Rome parmi les élèves de la Propagande.

Nous remercions vivement l'auteur pour l'envoi des quatre volumes.

LOUIS VEUILLOT, par Eugène Veillot, (1813-1845). Un beau volume in-8, (9 x 5½ pouces) de XI-552 pages, avec un portrait de Louis Veillot d'après J. E. Lafon. Prix broché, \$1.85, relié demi-chagrin, \$2.35. Montréal, C. O.

BEUCHEMIN & FILS, libraires, dépositaires exclusifs de l'ouvrage pour le Canada, 256 et 258, rue St-Paul, 1899.

Parmi tant de gens qui parlent de Louis Veillot, qui le citent même souvent, combien peu ont une idée à peu près exacte de la vie de ce grand maître de la presse catholique. Son nom apparaît bien dans une auréole de foi, de vigueur, de vaillance ; on le respecte de confiance, mais on ignore trop souvent ce que cette belle carrière de lutteur chrétien renferme de profondément touchant, par son impromptu, par son éclosion providentielle, presque miraculeuse. Il est bien vrai que dans *Rome et Lorette* dans les *Pèlerinages de Suisse*, on peut si on lit entre les lignes, imaginer les étapes de cette éclatante conversion, de cette foudroyante affirmation de foi ; mais il reste toujours du vague sur les faits et les circonstances ; on se demande encore où cesse le réel et où commence l'idéal ; où s'interrompt l'historiographe pour céder la plume au penseur ? Avec l'ouvrage qui vient de paraître, avec ce magnifique monument de piété fraternelle de celui qui connaissait le mieux Louis Veillot, de son frère et confident, Eugène Veillot, nous avons une clef absolument sûre pour suivre pas à pas l'auteur dans ses œuvres ; nous trouvons dans ce livre le guide fidèle pour marcher d'un pied ferme au milieu des trésors d'idées, de faits et de patriotisme chrétien accumulés dans l'œuvre de ce fécond écrivain, qui pendant tant d'années fit retentir cette tribune durable qui est la presse, des éclats de sa prose étincelante, nerveuse, pleine d'une verve d'un coloris incomparable.

Nous quittons Veillot au moment où il vient de se marier, où la prison s'est ouverte pour lui, où, côte à côte avec Montalembert, le jeune leader catholique, il entreprend cette belle campagne sur la liberté de l'enseignement, cet assaut contre l'université ; depuis longtemps alors, depuis Pâques 1838, Louis Veillot a trouvé sa voie et suivi sans effort, avec une décision inébranlable, la ligne qui lui était tracée par une

main invisible et suprême. A l'époque où nous le quittons, en 1845, il est en pleine bataille pour la foi qu'il adore et il pris cette attitude si nette que Maurice Barrès, un jeune philosophe caractérisait ainsi : « Une méthode au service d'une passion. » C'est avec une inaltérable méthode qu'il satisfaisait son insatiable passion de catholicisme ; c'est avec une rectitude inébranlable qu'il mène ces grands combats qui ont émerveillé le monde religieux, et dont les arguments et les armes sont, aujourd'hui encore, d'un si grand attrait à étudier.

Dans ce beau livre, M. Eugène Veuillot, sans prétention, dans un style serré, catégorique et facile nous fait suivre pas à pas cette première existence de son frère, où tout semblait si peu préparer ce qui devait advenir. C'est d'abord la naissance humble, un peu de hasard, à Boynes, où le père s'est arrêté dans son tour de France et s'est établi ; les premières années chez la tante Rosalie, à Beaumont, en Gâtinais ; l'arrivée à Bercy, l'école mutuelle de Bercy avec le maître d'école, ivrogne et tenancier d'un cabinet de lecture, qui fait porter par les enfants à domicile, les exemplaires dépareillés de Paul de Kock, et autres auteurs du même genre ; enfin, Veuillot devient clerc d'avoué chez Fortuné Delavigne, frère de Casimir, puis, un ami trouvé là, le lance dans le journalisme ; il fait Rouen, Périgneux, Paris, dans tout cela pas un mot, pas un indice de préoccupation religieuse, sa vie est fermée de ce côté, quand tout à coup, un ami, Gustave Olivier, l'emmena à Rome, en mission officielle, et là sa destinée lui apparaît, il se convertit et communie. Il devient et il restera soldat de la foi. Après une retraite à Fribourg, il revient en France et monte sur la brèche. Il plante son étendard à l'*Univers*, d'où il dirigea les grands combats du catholicisme militant pendant plus d'un quart de siècle.

Toute cette période est décrite avec un scrupule rigoureux d'exactitude, avec un luxe précieux de renvois aux principales œuvres de Louis Veuillot, dont cet ouvrage est le complé-

ment indispensable ; pour tous ceux qui, sans avoir lu Veillot, veulent être à même d'en parler d'une façon rationnelle, il n'est pas de plus sûres informations ; enfin, pour les admirateurs si nombreux de la vie, de la conduite du style, de la foi triomphale de ce grand catholique, il ne peut pas être de lecture plus touchante et plus chère.

L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES. Instructions, Avis, Conseils, d'après Mme de Maintenon. Par le R. P. Libercier, de l'Ordre de Saint-Dominique. Avec une lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Dijon. 1 vol. in-12 de XX-348 pages. — prix : 3 francs. (Librairie Douniel, 29, rue de Tournon, Paris.)

L'auteur a choisi dans les œuvres pédagogiques de Mme Maintenon tous les passages.—et ils sont abondants,—ayant un caractère permanent, les règles et les maximes générales d'éducation qui appartiennent à tous les temps, qu'on peut et qu'on doit appliquer partout ; il en a élagué beaucoup de détails inutiles et trop personnels, supprimé des digressions et modifié certaines expressions ; il a ajouté aux chapitres des sommaires analytiques, au bas des pages de nombreuses notes servant d'éclaircissements aux instructions ou les complétant. Et ce travail, qui n'est pas une nouvelle édition, mais une adaptation et qui demeure bien l'œuvre tout entière de la célèbre fondatrice, il l'offre aux congrégations enseignantes, aux maîtresses de tout ordre et de tout rang, aux mères de familles. Elles y trouveront, sans qu'il soit besoin d'y rien changer, des instructions sur les sujets les plus variées, s'adressant soit à des enfants, soit à des jeunes filles, déjà sur le seuil du monde où elles vont entrer. " La doctrine en est sûre, le fonds solide, la forme exquise ; par-dessus tout, il y règne un esprit de foi de piété, fondement de toute éducation sérieuse, qu'on ne saurait trop recommander de nos jours aux institutrices chrétiennes, puisque tous les efforts de l'enseignement officiel tendent à l'étouffer. "

L'ouvrage qui paraît avec l'autorisation des Supérieurs, l'imprimatur de Mgr l'évêque de Versailles et une éloquente lettre de Sa Grandeur Mgr Le Nordez évêque de Dijon, peut revendiquer les suffrages flatteurs qu'ont obtenus les deux premiers volumes dont il n'est que la suite et le complément. *Les Religieuses ensei-*

gnantes, 1 vol. in-24, prix : 1 fr. ; relié : 1 fr. 50.—*En entrant dans le Monde* Des hommes éminents, dignitaires ecclésiastiques, doctes religieux, professeurs, publicistes, des personnes du monde, tous versés dans ces questions vitales d'éducation et d'enseignement, n'ont pas ménagé leur approbation et leurs félicitations à l'auteur. Nous ne retiendrons que le témoignage d'une femme, aussi distinguée par le savoir que par la piété " J'ai toujours admiré Mme de Maintenon, écrit-elle, et il me semble qu'aucune époque plus que la nôtre ne gagnerait à voir se vulgariser les enseignements de cette femme si sage. "

LA RÉALITÉ DES APPARITIONS DÉMONIAQUES. (Bibliothèque des Sciences psychiques.) Prix : 1 fr. (Même librairie)

Le R. P. Bernard Maréchaux, cédant aux instances qui lui ont été faites, a réuni en un volume les articles publiés par lui sur les *Apparitions démoniaques* dans la *Revue du Monde Invisible*.

Il les fait précéder d'une Introduction largement tracée, dans laquelle il étudie au point de vue scripturaire et théologique la question des apparitions démoniaques ; il s'étend en particulier sur la réalité physique de l'apparition de Satan à Jésus-Christ dans le désert, apparition qui est le point de départ et comme le type de toutes ses attaques insidieuses ou violentes contre les saints. Vient ensuite le récit de ces attaques, dont l'auteur relève le côté extérieur et sensible. Il évoque successivement saint Antoine, saint Martin, saint Benoît, saint Romuald, saint Dominique, saint François d'Assise, sainte Françoise Romaine, sainte Thérèse, saint Jean de Dieu, saint Philippe de Néri, les vénérables Angès de Langeac et Benoîte du Laus, le vénérable curé d'Ars, le saint homme de Tours. Cette évocation, semée de réflexions judicieuses, est d'un intérêt palpitant. La conclusion qui s'impose, c'est que les apparitions démoniaques se présentent avec les caractères de faits historiques, très authentiquement établis et vraiment indéniables aux yeux d'une critique sincère et sans parti pris.

SAINT GRÉGOIRE LE GRAND : *les fins dernières*. Lectures de piété pour le mois de Novembre. (Même librairie.)